

TERMES DE REFERENCE
RENFORCEMENT DE CAPACITES DES GREFFIERS DU PAC MAHAJANGA
SUR LES CHAINES DE PROCEDURE PENALE

Résultat CPD	Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne
Référence PTA	Produit 1. Les institutions de lutte contre la corruption sont efficaces et agissent d'une manière coordonnée Activité 1.2. Renforcer les capacités des ILCC (PAC , BIANCO, SAMIFIN, CSI,) et la coordination de leurs interventions Action 1.2.8. Formations pour les Magistrats du PAC d'Antananarivo et Mahajanga sur les thèmes : "Nouvelle technique d'enquête prévue par le CPP" ; "Droit de douanes" ; Autres
Indicateur	<i>Indicateur : Nombre d'initiatives contribuant à la lutte contre la corruption</i> <i>Baseline : 0</i> <i>Target 2021 : 4</i>

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En sa qualité de membre du Système Anti-Corruption (SAC), le Pôle Anti-Corruption (PAC) joue un rôle important dans la lutte contre la corruption à travers la répression de la corruption et des infractions assimilées, du blanchiment du produit du crime, du financement du terrorisme et des infractions économiques et financières complexes et graves.

Suite à la mise en place du PAC de Mahajanga le 23 octobre 2020, le renforcement de capacités des Greffiers, acteurs clés au sein de cette juridiction spécialisée est primordial pour l'atteinte des objectifs fixés.

Ainsi, les présents termes de référence portent-ils sur la tenue d'une session de formation des Greffiers du PAC de Mahajanga sur les procédures pénales.

II. OBJECTIF GLOBAL

L'objectif global cet atelier de renforcement de capacités est de disposer d'une juridiction spécialisée indépendante et efficace en promouvant et renforçant l'intégrité professionnelle du personnel de l'administration judiciaire.

III. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, cet atelier visera à :

- renforcer les capacités des 14 greffiers du PAC de Mahajanga en matière pénale ;
- permettre aux 14 Greffiers du PAC de Mahajanga d'acquérir une meilleure compréhension de toutes les chaînes de procédure au niveau du PAC.

IV. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la formation sur les « chaînes de procédures pénales » :

- Les capacités des greffiers du PAC de Mahajanga sur les thématiques relatives aux attributions du Chef de greffe en matière pénale, les procédures en matière criminelle (préparation des audiences de CCO), les procédures, le rôle du greffe dans les procédures de saisies, gels et confiscations des avoirs illicites sont renforcées ;
- Les capacités des greffiers et secrétaires de parquet du PAC de Mahajanga en matière pénale sur la base du Manuel des procédures (début de la procédure jusqu'à la voie d'exécution (établissement des pièces d'exécution), délais de procédure, assimilation des nouveaux textes y afférents) sont renforcées.

V. METHODOLOGIE

Quatre (4) personnes assureront l'atelier de renforcement de capacités dont le président du PAC premier degré Antananarivo et trois (3) experts nationaux de l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffiers (ENMG).

Pour une transmission optimale des connaissances essentielles, il est proposé d'adopter les méthodologies suivantes :

- une séance de présentation théorique ;
- des études de cas pratiques pour assimiler la réalité de la situation ;
- un travail de groupe suivi d'une séance plénière pour permettre une interaction des différentes expériences ;
- une évaluation des connaissances des participants sur le thème avant et à la fin de la session de formation.

VI. LIVRABLE

Aux termes de l'atelier, un rapport de formation incluant les principales contributions des experts et les recommandations spécifiques par rapport au PAC ainsi que les résultats de l'évaluation des participants sera rédigé quinze et soumis (15) jours après la tenue de la formation.

VII. CRITERES DE QUALITE

LIVRABLES	CRITERES DE QUALITE	MOYENS DE VERIFICATION
Rapport de formation	Principales thématiques clés traitées Supports clairs, concis et adaptés aux Greffiers Emploi de différentes méthodes d'animation Analyse des résultats de l'évaluation pré et post-atelier	Revue rapport

VIII. DATE ET LIEU DE L'ATELIER

L'atelier de renforcement de capacités se tiendra le **15 et 16 juillet 2021, soit deux (02) jours, à Mahajanga.**

IX. PARTICIPANTS À L'ATELIER

L'atelier verra la participation de 26 personnes dont :

- 14 Greffiers du PAC de Mahajanga ;
- 4 intervenants (Président du PAC 1^{er} degré d'Antananarivo et un expert de l'ENMG) ;
- 4 personnels de l'ENMG (dont le DG) ;

- 1 représentant de la DCN/PAC (Coordinatrice nationale) ;
- 3 membres de l'équipe du Projet.

X. **AGENDA INDICATIFS DES ATELIERS** (à consolider ultérieurement avec les intervenants)

Date	Matière	Responsables
15 et 16 juillet 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Rôles et attributions du Chef de greffe en matière pénale - Recyclage : renforcement de capacité des greffiers et secrétaires de parquet du PAC en matière pénale sur la base du Manuel des procédures (début de la procédure jusqu'à la voie d'exécution, délais de procédure, assimilation des nouveaux textes y afférents) - Procédure en matière criminelle (CCO) - Procédure, rôle du greffe et textes dans les procédures de saisie, gel et confiscation des avoirs illicites - Etude de cas pratiques 	Président du PAC premier degré Antananarivo et 3 Experts nationaux

XI. **BESOINS LOGISTIQUES**

- Location d'une salle équipée en vidéoprojecteur, tableau flipchart, connexion internet et sonorisation (avec 2 micros sans fil) pour 26 personnes pendant 2 jours ;
- Matériels didactiques (bloc note, stylo, markers...);
- DSA pour les intervenants et participants ;
- DSA pour l'équipe du Projet ;
- Location de voiture inclus carburant pour les intervenants et le personnel de l'ENMG ;
- Carburant pour le DG de l'ENMG et la Coordinatrice nationale des PAC ;
- Fournitures pour le respect des gestes barrières (masques, gel désinfectant, thermomètre à infrarouge).
- Pause – cafés, déjeuner et eau minérale ;
- Recrutement de prestataires pour les impressions et duplication des documents de travail pour l'atelier dont la photocopie, impression des attestations
- Recrutement d'un prestataire pour :
 - o L'élaboration de deux banderoles dimension :
 - B1 : Longueur 3m, largeur
 - B2 : Longueur 5m - Couleur de fond : BLANC - Matière pour confection : Bâche avec œillet, livrés avec un paquet d'attaches et cordons d'accroche
 - o La conception d'un roll-up

Budget estimatif : 11.000 USD

XII. VALIDATION DES TDR

Rédigés par :

Christian IHARIANTSOA, Spécialiste en redevabilité du Projet GOUDMADA
Herizo RANDRIAMAMPIANINA, Chef du Projet GOUDMADA

Visés par :

Anna CICHOKA, Conseillère en Gouvernance

Approuvés par :

Henry René DIOUF, Représentant Résident Adjoint du PNUD